

Part I – L'économie de la culture : perspectives pour une politique européenne

Contribution de Yannick Guin

1°) Dans la stratégie élaborée à Lisbonne était esquissée le rôle des industries culturelles dans la société de la connaissance, avec une insistance sur les Technologies de l'Information et de la Communication. L'Europe regrettait d'être quelque peu démunie face à la concurrence américaine désireuse de maintenir sa prééminence dans le domaine de la production et de la diffusion de l'imaginaire.

2°) Depuis lors, des études successives ont :

- d'une part éclairé le sujet sur deux points
 - dans la société contemporaine les industries culturelles ne sont pas un luxe mais un investissement rentable
 - les industries culturelles sont autant l'affaire des petites entreprises et des indépendants que des grands groupes
- d'autre part insisté sur deux nécessités
 - donner une définition qui permette de circonscrire le périmètre du secteur
 - apporter des éléments statistiques et quantifiables
- enfin souhaiter qu'une véritable politique soit élaborée afin que la Commission européenne puisse donner toutes les impulsions nécessaires à l'économie culturelle.

3°) Ces études, très positives, méritent quelques remarques et quelques observations

- des remarques :
 - sur la définition donnée : celle-ci est intéressante, parce qu'elle oblige à ne pas se focaliser sur les TIC, mais à prendre en compte toute la production esthétique et intellectuelle. Toutefois elle oublie les Sciences et toute leur mise en valeur, voire leur mise en scène
 - sur l'importance de l'économie culturelle : celle-ci ne se mesure pas seulement en pourcentage du PIB, mais en fonction de son impact sur les capacités de transformation des sociétés, et sur son rôle dans la cohésion sociale, notamment auprès d'une jeunesse européenne qui cherche et se cherche
 - sur le rayonnement de l'économie culturelle : celle-ci est source de créativité et d'innovation pour la plupart des autres secteurs de l'économie. Par ailleurs, en elle-même, l'économie culturelle secrète des produits et des savoir-faire qui sont susceptibles d'exportation, encore mal exploitées, par exemple dans le domaine de la médiation culturelle
 - sur les équilibres au sein de l'économie culturelle : obnubilés par les grands groupes de production (musique, presse, architecture, etc.) les analystes négligent à la fois la densité et la diversité du tissu des PME, TPE et indépendants, qui structurent de plus en plus fortement les aires urbaines mais aussi les aires rurales.

Tel est le sens du réseau ECCE, qui cherche à donner de fortes impulsions à l'économie culturelle en Europe, par la mise en commun des ressources en matière de formation, de réflexion, de production, entre les acteurs de plusieurs villes européennes (Eindhoven, Utrecht, Huddersfield, Aix-la-Chapelle, Nantes, Rennes, Angers)

- des observations :
 - sur les capitales culturelles européennes : cette bonne idée ne doit pas faire oublier toutes les villes (et toutes les campagnes) pour lesquelles l'économie culturelle est aussi un atout
 - sur la théorie du noyau et sur les différences entre Recherche, Créativité et Innovation : un noyau d'activité est difficile à définir quand on a en tête la diversité des territoires dont les élus ont la responsabilité
 - sur la créativité numérique : elle est largement le fait d'individus ou de petits groupes indépendants

4°) Dans les textes publiés on aperçoit aisément les arguments économiques qui justifient un appui plus prononcé à l'égard de l'économie culturelle, mais on peine à en saisir le fondement politique :

- quelle est la vision d'avenir de la part des institutions européennes ? L'Europe a-t-elle quelque chose à dire d'une part à elle-même, d'autre part aux autres pays ?

Si c'est le cas (et c'est le cas comme l'a démontré Edgar Morin d'une culture qui sait naviguer entre l'universel et la diversité, entre la Raison et le doute...) alors il faut encourager tous ceux qui ont quelque chose à dire (plasticiens, écrivains, intellectuels, musiciens, créateurs d'images et de sons, créateurs de formes...) et tous ceux qui cherchent des moyens pour le dire (les entrepreneurs des industries culturelles...)

- par voie de conséquence l'Union Européenne, forte de ses conceptions de la vie et de son art de vivre, peut mettre en place des dispositifs qui aident au rayonnement intérieur et au rayonnement international. Le but de l'Europe n'est pas simplement de contribuer à établir un marché intérieur connecté au marché mondial par le triomphe des règles de la concurrence, c'est d'abord de rayonner par ses pensées, ses valeurs, ses conceptions de la vie et de l'Homme, et ses visions du monde.

Tel est le sens que l'on devrait donner à toutes les mesures de soutien ou d'accompagnement de l'économie culturelle, qui n'est dès lors plus un secteur accessoire, mais un élément clé de l'ensemble du développement humain. Culture et créativité sont dès lors une priorité.

Part III – La contribution des industries culturelles européennes au développement durable en Europe

Contribution de Yannick Guin

Les industries culturelles ont déjà et auront encore des fonctions déterminantes dans l'évolution et le développement de la société européenne.

Elles ont servi et servent :

1°) A la transformation des territoires

Il n'est pas facile de passer de la société industrielle traditionnelle, de type fordiste, à la nouvelle économie, fortement marquée par les biens immatériels et des processus de production parcellarisés.

Or les industries culturelles ont aidé à cet accouchement, par exemple à Glasgow, Bilbao, Nantes, Lille, et bien d'autres...

2°) A l'attractivité des territoires car les industries culturelles sont :

- facteurs de développement local, régional, urbain et rural
- facteurs d'image et de caractère
- et garantes de la précieuse diversité de l'Europe

3°) A la consistance des sociétés démocratiques

Les « industries culturelles » organisées en PME, TPE ou en indépendants sont autant de foyers d'expression qui structurent la société, maintiennent des compétences particulières et stimulent l'économie locale.

Ces apports sont largement illustrés par des exemples fournis par la ville de Nantes et les villes du réseau ECCE.

Une accentuation du rôle des industries culturelles suppose un certain nombre de recommandations sur les financements, les évaluations statistiques, les interventions public – privé...